

<b>Département : ISERE</b> <b>Arrondissement : GRENOBLE</b> <b>Commune de Veurey-Voroize</b>	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b> <b>ANNEE 2020</b> <b>N° 2020-43</b>
--	--

L'an deux mille vingt le onze juin, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2020

**PRESENTS :** P.RIGAULT, P.MONIER, G.JULLIEN, JM. QUINODOZ, E.GUTEL, P.HERAUD, S.LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM.MAY, A.PIERRE, V.EUGENE, D.BRET DREVON, JM.DETROYAT, B.PEZET, C.CAPELLARO

**ABSENTS EXCUSES :**

Aurore PIERRE a été élue secrétaire

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, la séance a été déclarée à huis clos

**N° 43/ 2020 : Prêt Bancaire**



Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

Vu le budget primitif de 2019, 2020

Vu les délibérations du 29/04/2019 actant les opérations suivantes

Considérant que le Conseil municipal a décidé la réalisation des projets (estimation phase APS) :

- Extension d'un restaurant scolaire pour un coût TTC de 142 449€, une subvention demandée de 68 820€
- Réhabilitation de l'école élémentaire et création d'une chaufferie bois pour un coût TTC de 2 625 279,60€, des subventions demandées à hauteur de 852 435,50€
- Création de 3 logements/Cure pour un coût TTC 806 713,26€, une subvention demandée de 132 731€
- Reprise suite à défaillance du projet de Maison médicale pour un coût TTC de 1 137 597,90€, une subvention demandée de 150 000€

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que la PPI étudiée par la commission Finances, conseille le recours à l'emprunt.

L'adjoint aux finances propose d'acter afin de bénéficier des taux, et suite aux prises de contact avec la Caisse d'Épargne de prévoir les enveloppes financières suivantes :

- Cure : emprunt à taux fixe pour une enveloppe de 350 000€
- Maison Médicale : emprunt à taux fixe pour une enveloppe de 350 000€
- D'acter que ces deux emprunts seront mis sur le budget annexe
- École : emprunt à taux fixe pour une enveloppe de 200 000€

L'adjoint aux finances expose que les propositions de la caisse d'épargne, très avantageuses, notamment pour le décalage de trésorerie que la commune subira suite à l'avancement des 4 projets, doit être ré étudié par la commission finances du 13/06.

Considérant que l'assemblée municipale a délégué au maire, le pouvoir de souscrire aux emprunts actés jusqu'à hauteur de 1,5 millions d'euros.

Afin de faciliter la bonne administration, il est soumis au vote du conseil de voter les enveloppes d'emprunt, et charge Mme le Maire de suivre les prescriptions de la commission finances.

**Article 1 :** d'adopter le plan de financement ci-dessus nécessaire à l'équilibre des opérations.

**Article 2 :** d'autoriser Mme le Maire à finaliser avec la caisse d'Épargne, pour un montant de 900 000 euros qui seront répartis selon les prescriptions de la commission finances, avec pour impondérable la signature d'un taux fixe plafonné à 1,40% sur 20 ans et d'un prêt relais d'un taux fixe plafonné de 0,79% sur 3 ans

**Article 3 :** le Maire signera le contrat de prêt selon la clef de répartition choisie par la commission finances sur les montants entre prêt principal et prêt relais

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 15 juin 2020

Pascale RIGAUT

Maire de VEUREY VOROIZE

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Veurey Voroize, Isère. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VEUREY VOROIZE' around the top edge and 'Isère' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.

Département : ISERE  
Arrondissement : GRENOBLE  
Commune de Veurey-Voroize

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
ANNEE 2020  
N° 2020-44

L'an deux mille vingt le onze juin, le Conseil Municipal de la Commune de VEUREY VOROIZE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Pascale Rigault Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2020

**PRESENTS :** P.RIGAULT, P.MONIER, G .JULLIEN, JM. QUINODOZ, E GUTEL, P.HERAUD, S LE MAUFF, C.ZWOLAKOWSKI, JM MAY, A.PIERRE, V.EUGENE, D BRET DREVON, JM DETROYAT, B PEZET, C CAPELLARO

**ABSENTS EXCUSES :**

Danielle Bret Drevon a été élue secrétaire

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, la séance a été déclarée à huis clos

#### N° 44/ 2020 : Admission en non-valeur

L'adjoint aux finances fait part d'une créance à recouvrer qui suite à une procédure /banque de France va devoir être annulée.

Il convient en l'espèce d'admettre en non-valeur 1559,20€ au compte 6542 pour la référence dossier 000419070984.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

Fait et délibéré à Veurey Voroize, le 15 juin 2020

Pascale RIGAULT

Maire de VEUREY VOROIZE



